



Association Rhône-Alpes des Amis de Saint-Jacques

Délégué Haute-Savoie: Robert Scotton : 04 50 52 88 22 -
scotton.stjacques74@gmail.com

Responsables Chemins : André Perraud - 04 50 51 09 26 - andreperraud808@gmail.com
Christian Coutagne - 04 50 27 12 49 – christian.coutagne659@gmail.com

Partir d'Annecy pour St-Jacques-de-Compostelle

Annecy au GR 65 (les Borsières) : 43 km

Annecy au Puy-en-Velay : 322 km

Annecy à Santiago: 1834 km

Afin de permettre aux pèlerins de la région d'Annecy de rejoindre, au bord du Rhône, le Chemin de Saint-Jacques GR ® 65 qui se dirige vers le Puy-en-Velay, un itinéraire pédestre (bretelle de raccordement) a été reconnu. Son point de départ balisé est le Pont-Neuf , avenue de Chambéry , à Annecy.



Ce balisage est réalisé à l'aide de ce logo: (flèche jaune sur fond bleu-6 x 6 cm). Il indique la direction vers le Chemin de Saint-Jacques. Les traces GPS de ce tracé sont téléchargeables sur le site de l'ARAASJ, ici : http://chemins.amis-st-jacques.org/?page_id=833

NB : Le Chemin de Saint-Jacques de Genève au Puy-en-Velay est décrit dans une brochure (Guide Jaune) éditée par l'Association - à demander à Hélène Berthod 04 50 22 07 66 - berthodh-stjacques@orange.fr

Avertissement:

Le pèlerin ou le randonneur qui chemine sur les itinéraires décrits reste seul responsable des accidents dont il serait victime ou qu'il aurait provoqués. Cette bretelle a été initiée par Henri Jarnier.

HÉBERGEMENTS: (pensez à réserver 24h à 48h avant)

A) Annecy :

- Robert et Maryse Scotton (accueil jacquaire) – 06 88 09 88 29 (on peut venir vous chercher au Pont Neuf)

B) Hauteville-sur-Fier:

- Henri Choulet - (accueil jacquaire) 06 19 40 00 99

- Anne Giraud - (accueil jacquaire) 04 50 46 90 87 - 06 81 17 54 30

C) Vallières: - Simon-Pierre et Marie-Hélène Marchandise (accueil jacquaire) 04 50 62 15 75 (hors chemin) avant Vallières – Burnel

- Patricia Boutigny (accueil jacquaire) - sur le chemin proche église - 04 50 62 25 01

- Camping « Les Charmilles » (repas du 01/ 07 au 30/ 08) - hébergement en caravanes ou chalets
04 50 62 10 60 – 06 18 06 34 51

D) Marcellaz -Albanais (hors chemin) - Christian et Annie Vincent (accueil jacquaire)

04 50 69 72 95 – 06 62 81 79 51.

On peut venir vous chercher en voiture entre Annecy et Vallières (speak english - si parla italiano)

E) Saint-André : Hôtel- Bar-Restaurant- Les Bottes à Mandrin - 04 50 62 21 75

À partir de Serrières- en-Chautagne , voir Guide Jaune.

SERVICES :

A) Lovagny :

- au pont des Liasses , restaurant « Le Bon Refuge - Chez Marcelle » 04 50 46 31 02

- aire de pique-nique près du cimetière

- « les Gorges du Fier »: bar, restauration rapide, tables de pique-nique, toilettes, ouverture du 15 mars au 15 octobre

B) Hauteville-sur-Fier :

bar, restaurant « Le Petit Chaudron », repas le midi du lundi au vendredi
, 04 50 60 50 71

C) Vallières :

- pharmacie, boulangerie sauf mardi
- restaurant « La Cendrée » (centre village) 04 50 62 14 91
- restaurant au camping « Les Charmilles » (en juillet et août) 04 50 62 10 60 - 06 18 06 34 51

D) Saint-André : restaurant « Les Bottes à Mandrin » 04 50 62 21 75

TAMPON DE DÉPART (pour le carnet de pèlerin) - S'adresser :

- à la Maison Diocésaine - Service des pèlerinages - 5 bis avenue de la Visitation – 74000 Annecy – 04 50 52 37 13
- à la maison paroissiale de votre paroisse.
- au presbytère de Vallières (près de l'église) 04 50 62 13 20

PATRIMOINE : En plus des renseignements fournis dans ce document (se référer à la Commission Patrimoine du site www.amis-st-jacques.org)

A) Annecy : de très nombreux éléments du patrimoine jacquaire sont présents à la cathédrale (trois tableaux, un blason et un vitrail) et également au musée-château où une statue en bois datant du XV^{ème} siècle est conservée. Cette statue provient de la chapelle saint-Jacques de l'hôpital de Maché de Chambéry. L'hôpital des pèlerins de Chambéry a été fondé en 1390.

B) Lovagny:

- les Gorges du Fier sont une curiosité naturelle remarquable : une gorge très étroite, profonde et aménagée que l'on peut visiter grâce à une passerelle fixée à flanc de rocher. Elles sont classées parmi les plus grandes curiosités naturelles des Alpes françaises et sont accessibles au public par une passerelle de 300 mètres de long suspendue à 25 mètres au-dessus du torrent. Le long du parcours, on peut admirer des marmites de géants, la grande faille, la mer des rochers et la roche aux fées.
- le Château de Montrottier conserve aujourd'hui encore des éléments significatifs de l'architecture militaire médiévale. C'est une forteresse pentagonale dont le plan s'ordonne autour d'un donjon cylindrique à mâchicoulis. Isolée sur le piton rocheux et protégée au nord par la

"Grande Fosse" (lit du Fier au quaternaire), la Tour des Religieuses remonte au XIII^{ème} siècle. Cette tour est la partie la plus ancienne du château. Le logis des chevaliers, le logis des comtes, la courtine et le donjon datent du XV^{ème} siècle. Les terrasses et les jardins du XIX^{ème}.

C) Hauteville-sur-Fier : église saint-Nicolas de 1646/1880 (clé maison en face).

D) Vallières : église saint-François de Sales de 1876 (toujours ouverte).

E) Sion : église saint-Romain reconstruite en 1845.

F) Saint-André:

- voie romaine dans le val du Fier, abandonnée au IV^{ème} siècle,
- stèle funéraire romaine sur la façade de l'église paroissiale,
- sentier des Val'heureux, sentier d'interprétation du Fier et de la nature locale, accessible depuis le pont de Saint-André - 30 minutes aller-retour (point de vue sur le Fier).

G) Montagne du Gros Foug

De part et d'autre du chalet des Gardes : d'abord, les vestiges de fours (vieilles ferrailles) pour la fabrication du charbon de bois durant la Seconde Guerre Mondiale puis les vestiges du camp III (dalles en béton) du chantier de jeunesse qui sera affecté à cette production.

DESCRIPTIF :

Nota : le pèlerin retrouvera la plupart des numéros et lieux soulignés sur la carte en fin de texte.

1 – d'Annecy (Pont-Neuf) à la rue du Capitaine Anjot: 1.700 km

À partir de l'avenue de Chambéry, prendre la Promenade du Thiou (rive gauche). Avant le 2^{ème} pont de la voie ferrée, tourner à gauche pour traverser la rue d'Aléry au niveau du restaurant La Ménara II. Emprunter alors le Chemin de la Source. Puis c'est sensiblement tout droit (un passage souterrain permet de traverser la grande route). Traverser au feu tricolore le carrefour des Bressis pour rejoindre en face de la rue du Capitaine Anjot.

2- de la rue du Capitaine Anjot à la traversée de l'autoroute: 1.500 km (cumulé 3,200 km).

Utiliser le trottoir de droite qui longe le lycée Baudelaire. Au premier giratoire tourner à droite jusqu'au pont de l'autoroute qu'il ne faut pas franchir. Traverser la route sur un passage piéton et prendre tout droit un chemin non goudronné (la promenade des Vergers) dominé par un pylône haute-tension. Le parcours longe alors l'autoroute.

3- de la traversée de l'autoroute à Maclamod: 2.300km (cumulé 5,500km).

La franchir par le pont du Levray. Après un campement de caravanes, prendre à droite, un bon chemin de terre (une barrière interdit le passage des voitures) puis environ 15 mètres après, un sentier à gauche se dirigeant vers le pont de la nouvelle zone d'activités. Passer d'abord sous ce pont puis sur ce pont. Aller jusqu'au rond-point central de cette zone d'activités et prendre à droite le chemin non-goudronné traversant le hameau de l'Herbe.

4-de Maclamod à Pont Vert: 2,900 km (cumulé 8,400 km)

Prendre la route du château puis la route de Pré-long (croix au carrefour) qui descend vers le Fier. Ce très beau chemin (belle vue sur le château de Montrottier) conduit au site des Gorges du Fier par le pont des Liasses (marmites de géants). Par temps de pluie ou d'humidité ambiante, la dernière partie de ce chemin équipée de marches sommaires, peut être très glissante (bâtons utiles). Traverser la voie ferrée (prudence), puis après les bâtiments d'accueil des Gorges du Fier, monter les escaliers pour rejoindre Pont Vert.

5 - de Pont Vert à Lovagny: 1.150 km (cumulé 9,550 km)

Traverser le pont et tourner à gauche dans la direction de la centrale EDF de Chavaroche. Juste avant un bâtiment d'habitation, prendre à droite le petit chemin qui monte jusqu'au cimetière de Lovagny (*être vigilant pour ne pas rater ce chemin*) .

6- de Lovagny à la passerelle des Coutasses: 1,400km (cumulé 10,950 km).

Après l'aire de pique-nique, prendre la rue de la Vy de la Verdelle qui longe le cimetière. Cette petite route goudronnée se transforme rapidement en chemin qui descend vers une maison isolée (ancienne auberge-relais). Au niveau de cette maison, bien prendre à droite. Continuer à descendre le chemin jusqu'à la rivière.

7-de la passerelle des Coutasses à Fond Dessous: 0.900 km (cumulé 11,850km).

Cette passerelle a été construite par les scouts de France et la mairie de Lovagny en juillet 2002 (*un pont en ruines dénote la présence d'un ancien passage important*). Après une montée soutenue (*banc de repos en pierre et en bois*), on rencontre les premières maisons du hameau de Fond Dessous (*possibilité d'un abri en cas de mauvais temps chez Henri Bocquet, 1^{ère} ferme à droite à l'entrée du hameau*).

8-de Fond Dessous à Hauteville-sur-Fier: 3.100 km (cumulé 14,950 km)

Avant la chapelle (*Immaculée Conception bénie en 1856*), prendre à gauche un bon chemin d'exploitation jusqu'à une station d'eau. Au niveau de ce bâtiment, tourner à droite pour utiliser un chemin interdit à la circulation automobile (panneau). Au niveau des premières maisons rencontrées, ne pas se diriger vers la route départementale, mais tourner à 90° à gauche. Au bout de ce chemin, prendre à droite et se diriger vers le village d'Hauteville-sur-Fier.

9- de Hauteville-sur-Fier à Vallières : 4.050 km (cumulé 19,000 km).

Après ce village, l'itinéraire emprunte sur 2 km environ la route départementale en direction de Vallières (*prudence et vigilance surtout dans les virages*). Tout de suite après avoir franchi la falaise de molasse, quitter la route et prendre à gauche un bon chemin agricole. Au niveau d'un réservoir d'eau, prendre toujours tout droit. À la maison n°1325 située à l'angle, un habitant a construit une fontaine St Jacques (eau potable). À 100 m après un carrefour de quatre chemins, prendre légèrement à gauche. Traverser un lotissement de maisons récentes pour rejoindre la place de l'église de Vallières.

10-de Vallières à la centrale EDF: 1.250 km (cumulé 20,250 km).

À partir de l'église, couper perpendiculairement la route de Frangy, puis la route du Val. Continuer tout droit sur une petite rue goudronnée, jusqu'à une croix appuyée contre un vieux mur. Prendre alors à droite un chemin caillouteux qui descend, après un angle droit, vers une petite route goudronnée qui se dirige à gauche vers la centrale EDF.

11-de la centrale EDF à Sion: 2.200 km (cumulé 22,450 km).

Longer le domaine de la centrale par la droite, passer au pied des bureaux (*nous avons l'autorisation, mais interdiction de pénétrer dans la zone d'exploitation*). On sort de ce domaine par un portail toujours ouvert débouchant sur un chemin de terre. Après la pancarte (*propriété privée 3 épis*), longer l'enclos des chevaux et prendre de suite à droite le chemin herbeux qui descend. Prendre ensuite, à gauche, une petite route goudronnée sur 80m environ. Quitter cette petite route en prenant à gauche, un bon chemin agricole jusqu'au village de Sion.

12-de Sion au pont de Saint-André: 1.850 km (cumulé 24,300 km).

Dans ce village, il y a une table de pique-nique derrière l'église. Ensuite, l'itinéraire emprunte la route départementale (RD 14) sur 1200 m environ (*soyez prudent et vigilant*). Aux premières maisons et après avoir traversé une rivière assez fougueuse, quitter la RD 14 pour prendre à gauche une petite route qui descend fortement. La suivre jusqu'au pont de Saint-André

13-du pont de Saint-André à Serrières-en-Chautagne (église): 15,000 km (cumulé 39,300 km)

A noter les dénivelés importants de cette étape (voir profil en long plus loin)

Passer sur le pont. Laisser à droite l'ancien itinéraire par le « chemin des mulets » et continuer sur la RD 31 en direction de Lornay. Au hameau Le Couët (1 km environ), prendre à droite « Vers le Crêt » et monter jusqu'au hameau. Après les dernières maisons (1 km environ), continuer 100 m et prendre à gauche un chemin empierré assez raide par endroits. À 1 km environ, prendre à gauche en direction de Hauteret (grande descente au début). Le chemin débouche sur une route que l'on suit jusqu'à Hauterait (*nous reproduisons l'orthographe des panneaux!!!*).

Dans Hauterait, laisser à droite la Montée des Trappes puis le Chemin de la Perrière. Plus loin, laisser à droite la Montée de la Bâtie. Au croisement suivant (200 m), au niveau d'un local à poubelles, suivre la Route de la Châtelaine. Traverser le hameau. Laisser à gauche la Route de la Dana, passer devant un local de captage d'eau avec la mention « Lornay-Moye 1989 ». Continuer sur 200 m jusqu'à hauteur d'un gros arbre (châtaignier). Prendre à gauche et suivre le chemin en forêt sur 900 m environ jusqu'au lieu-dit la Châtaigneraie.

Ici, le chemin rejoint la RD 231 ; avant ce croisement, prendre le chemin immédiatement à droite. Ce chemin est large, de construction ancienne, a dû être carrossable et ne présente pas de difficultés d'orientation. Le suivre sur 2500 m environ. À un carrefour (présence de vestiges de vieilles ferrailles), suivre à gauche le « Chemin des Gardes » et laisser à droite le « Chemin des Grandes Teppes ». Passer devant le chalet des Gardes (à 9 km du pont de Saint-André). Plus loin, laisser à droite le Chemin du Gros Foug (dangereux). À gauche du chemin, présence des « Vestiges du chantier de jeunesse, camp III 1940-1945 ». À 400 m du chalet des Gardes, prendre à droite direction « Serrières-en-Chautagne, par la Montagne » par le « sentier des Mulets » (*à ne pas confondre avec le « chemin des Mulets » cité ci-dessus*). Au lieu-dit « La Montagne », prendre à gauche la direction Rojux et aussitôt, au panneau « La Montagne – alt. 830 m », prendre à droite direction Serrières-en-Chautagne ». Le chemin croise une route empierrée ; la traverser et suivre le balisage. Continuer à descendre et suivre le chemin de gauche. Après contournement d'un gros pylône, petite route bitumée que l'on suit à gauche, vers Chevignay (pas de panneau). Traverser Chevignay et prendre une petite route à gauche. Au croisement suivant, prendre à gauche. Prendre chemin à gauche (croix) et continuer pour rejoindre l'église de Serrières-en-Chautagne.

14-de Serrières-en-Chautagne aux Borsières (GR 65) : 3.500 km (cumulé 42,800 km).

Sur la place de Serrières, on se trouve sur une variante -dite variante de Serrières - du chemin de Saint Jacques. Un balisage avec des coquilles européennes munies d'un point jaune permet de rejoindre la via Gebennensis (GR 65), en longeant un petit lac, au lieu-dit, les Borsières (pancarte).

15-Les Borsières

À partir de cet endroit, le chemin est décrit dans le Guide Jaune ; il est balisé avec un nouveau logo jacquaire (la coquille remplace la flèche jaune sur fond bleu) et le pictogramme du GR® (blanc et rouge) apparaît.

CARTOGRAPHIE

* Références : IGN cartes topographiques TOP 25

- 3431 OT Lac d'Annecy
- 3331 OT Rumilly-Seyssel

* Carte et profil en long :

